

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

European Equity Alpha - ZH (GBP) (ISIN: LU0620105170) un fonds de Morgan Stanley Investment Funds.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectifs

- Croissance à long terme de votre investissement

Principaux placements

- Actions de sociétés
- Au moins 75% des investissements du fonds

Politique d'investissement

- Sociétés dont les actions sont cotées sur les bourses européennes.

Autres placements potentiels

- Le fonds peut également investir une partie de ses actifs dans d'autres investissements, qui visent à générer un rendement similaire à celui des actions de société, sans participation directe dans la société.

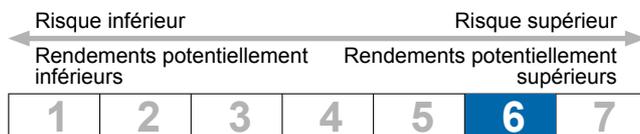
Autres informations

- Il s'agit d'une classe d'actions couvertes en devises. Cela vise à réduire l'impact des fluctuations des taux de change entre la devise du fonds et la devise de la classe d'action de votre investissement.
- Le revenu sera inclus dans la valeur de vos actions.

Achat et vente de parts

- Les investisseurs peuvent acheter et vendre des parts tout jour ouvrable au Luxembourg.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



La catégorie de risque et de rendement indiquée repose sur des données historiques.

- Les données historiques ne sont fournies qu'à titre indicatif et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.
- Ainsi, cette catégorie peut varier dans le temps.
- Plus la catégorie est élevée, plus le potentiel de rendement est important, tout comme le risque de perte du placement. La catégorie 1 ne fait pas référence à un placement dépourvu de risque.
- Le fonds se trouve dans cette catégorie car il investit dans des actions de sociétés, qui ont tendance à être plus volatiles que les titres à revenu fixe.

Cette classification ne tient pas compte d'autres facteurs de risque qui doivent être analysés avant de prendre une décision d'investissement, tels que :

- Votre investissement peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Vous pouvez ne pas récupérer le montant que vous avez investi.
- Afin d'atteindre la couverture en devise, cette classe d'actions s'appuie sur d'autres parties devant s'acquitter de certaines obligations contractuelles ; ces parties pouvant ne pas atteindre l'objectif souhaité, votre investissement est donc plus risqué.

FRAIS

Les frais que vous payez sont utilisés pour couvrir les coûts d'exploitation du fonds, notamment les coûts de marketing et de distribution. Ces frais réduisent la croissance éventuelle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée 1.00%

Frais de sortie 0.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants 0.95%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance:

Non applicable

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent à un maximum. Il est possible que dans certains cas ils soient inférieurs. Consultez votre conseiller financier pour obtenir de plus amples informations.

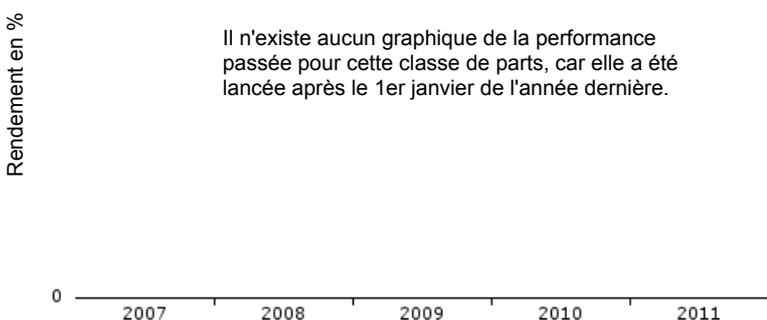
Les frais courants sont une estimation, dans la mesure où la classe de parts a été récemment lancée/relancée. Le rapport annuel de l'OPCVM pour chaque exercice comportera le détail exact des frais. Ces données peuvent varier d'une année sur l'autre. La plupart des frais de négociation des placements sous-jacents du fonds sont exclus.

Le fonds pourra prélever une commission sur les achats, ventes ou échanges de parts s'il estime que d'autres détenteurs de parts subiront un préjudice en conséquence du coût de la transaction. Cette commission sera conservée par le fonds au profit de la totalité des actionnaires.

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez consulter la section « Frais et dépenses » du prospectus.

PERFORMANCES PASSÉES

- Cette classe de parts a été lancée en 2011. Le fonds a été lancé en 1991.



INFORMATIONS PRATIQUES

- Le dépositaire est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.
- Les cours des parts et d'autres informations peuvent être obtenus sur le site www.morganstanleyinvestmentfunds.com.
- De plus amples informations sont disponibles auprès de votre conseiller financier. Des exemplaires du prospectus, le dernier rapport annuel et semestriel, en anglais, peuvent être obtenus gratuitement auprès de Morgan Stanley Investment Management Ltd, European Bank and Business Centre, 6B route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg. Ce document décrit les informations clés pour l'investisseur d'un compartiment d'un OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour les OPCVM entières de Morgan Stanley Investment Funds. Les actifs et passifs de chaque compartiment sont séparés par la loi de façon à ce qu'un investisseur n'ait pas de revendications sur les actifs d'un compartiment pour lequel il ne détient pas d'actions.
- La législation luxembourgeoise en matière de fiscalité peut avoir un impact sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- La société Morgan Stanley Investment Funds est uniquement responsable de la teneur du présent document, au cas où celui-ci comporterait des déclarations trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les sections correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- Les investisseurs peuvent passer d'un compartiment à un autre au sein des fonds Morgan Stanley Investment Funds. Veuillez consulter le prospectus ou contacter votre conseiller financier pour de plus amples informations.

Ce fonds est autorisé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 02/04/2012.